

COPA

Magazine

C O N F É R E N C E P A R L E M E N T A I R E D E S A M É R I Q U E S

Entrevue avec

Geraldo Magela

*la COPA : vers une
plus grande influence
des parlements*

Le Sommet de Québec :

un point tournant dans
l'histoire de l'hémisphère

L'Assemblée générale de Puerto Rico

propose des avenues
aux chefs d'État

VERSION FRANÇAISE

Sommaire



- 3 **ÉDITORIAL**
Les parlements et les accords internationaux
- 4 **ENTREVUE AVEC GERALDO MAGELA**
La COPA : vers une plus grande influence des parlements
- 7 **EN BREF**
- 8 **LE SOMMET DE QUÉBEC: un point tournant dans l'histoire de l'hémisphère**
Par Richard Feinberg & Robin Rosenberg
- 10 **CONSULTATIONS PUBLIQUES DANS LES PARLEMENTS**
La création de la Zone de libre-échange des Amériques
- 11 **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PUERTO RICO PROPOSE DES AVENUES AUX CHEFS D'ÉTAT**
- 12 **LA COPA : L'ORGANISATION**
- 15 **UNE NOUVELLE COOPÉRATION LÉGISLATIVE : LES RÉSEAUX PARLEMENTAIRES**

COPA Magazine est une revue semestrielle gratuite publiée en espagnol, en anglais, en portugais et en français.

Direction

FRÉDÉRIC FORTIN
Secrétaire exécutif de la COPA

Coordination

ELISABETH DAIGLE
Responsable des affaires publiques

Rédaction

SILVIA MARIA ALVES
ELISABETH DAIGLE

Collaboration spéciale

RICHARD FEINBERG & ROBIN ROSENBERG
Codirecteurs du *Leadership Council for Inter American Summitry*

Traduction

JOHN DUFF (anglais)
MARIA EUGENIA ELGUE (espagnol)
CRISTINA LORENZATO (portugais)

Graphisme

LAROCHELLE & ASSOCIÉS

Pour recevoir des exemplaires de notre magazine en d'autres langues

Secrétariat général de la Conférence parlementaire des Amériques
835, boul. René-Lévesque Est
Bureau RC.16
Québec (Québec) G1A 1A3
CANADA

Tél.: 1-418-644-2888
Fax: 1-418-643-1865
Courriel: copa@assnat.qc.ca

COPA Magazine est également disponible sur Internet
www.copa.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

N° ISSN

ISSN 1496-6344 Édition espagnole
ISSN 1496-6360 Édition anglaise
ISSN 1496-6328 Édition portugaise
ISSN 1496-6387 Édition française

Tirage : 22 000 exemplaires
Imprimé au Canada

Assemblée nationale du Québec



Les parlements et les

ACCORDS internationaux

Les accords d'intégration et de coopération entre les pays affectent directement la population des pays impliqués. Pourtant, les processus ne sont pas toujours transparents et font rarement l'objet de discussion entre l'Exécutif, les citoyens et leurs représentants: les parlementaires. Ces derniers, dans la majorité des cas, ne sont appelés à intervenir qu'au moment d'entériner les accords déjà conclus entre les chefs d'État, sans avoir pu discuter des impacts sur les populations au cours des négociations.

La création de la Conférence parlementaire des Amériques (COPA), en 1997, résulte du désir des parlements de contribuer aux processus de négociation des traités de coopération interaméricains. Le point de départ fut une première rencontre à Québec, au Canada, où plus de 400 députés et sénateurs de tout le continent se sont réunis pour exprimer leurs points de vue et débattre des changements engendrés par les processus d'intégration.

Nous croyons qu'il s'agissait là d'une réaction positive des parlements puisque l'initiative est complémentaire au processus des Sommets des Amériques, dans le cadre duquel les chefs d'État et de gouvernement ont décidé de créer la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) pour 2005. Un traité qui inclura l'ensemble du continent américain ne peut être ratifié sans que ne soit pris en compte l'impact qu'il aura sur des pays qui en sont à différents stades de développement, au risque de devenir une nouvelle forme de domination des pays industrialisés envers les pays en voie de développement.

C'est lors de l'Assemblée générale annuelle de la COPA que se concrétise ce nouveau forum de discussion. Les Assemblées générales rassemblent les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, ainsi que les parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques. La COPA désire croître afin de s'affirmer chaque fois davantage comme la porte-parole des populations, contribuant ainsi au renforcement de la démocratie sur le continent américain.

Dans ce premier numéro de la revue *COPA Magazine*, nous présentons une esquisse de la structure de la COPA et un aperçu des délibérations de l'Assemblée générale de Puerto Rico ainsi qu'un texte sur le processus des Sommets des Amériques.

Nous espérons que cette revue puisse créer un lien solide entre les parlementaires des Amériques qui croient en la démocratie et luttent pour elle, pour le développement durable et pour la justice sociale.

Salutations chaleureuses,

Geraldo Magela
Député fédéral du Brésil
Président de la Conférence



La COPA : vers une plus grande influence des parlements

L'Assemblée générale de la COPA, qui s'est tenue à Puerto Rico en juillet dernier, a défini son plan d'action pour la prochaine année et a élu un nouveau président, le député fédéral brésilien Geraldo Magela. Celui-ci a pour mission de mettre en œuvre le plan d'action et de faire en sorte que les objectifs de la Conférence soient davantage connus des parlementaires. Dans cette entrevue, le Président Magela parle de la COPA, de la participation des parlements, des négociations de la ZLEA et des réseaux parlementaires.

■ *Quels sont vos principaux objectifs pour la COPA en tant que président ?*

Nous avons deux grands objectifs. Le premier est de faire connaître la COPA à tous les parlementaires des Amériques. Comme il s'agit d'une organisation relativement récente, elle est encore méconnue. Même les organismes interparlementaires ne saisissent pas encore tout à fait le rôle de la COPA. Le deuxième objectif est de faire en sorte que les parlementaires, par la voie de leur assemblée, influencent les débats qui ont lieu entre les chefs d'État. Nous souhaitons que les parlements puissent jouer un rôle prépondérant dans les relations internationales de leur État respectif en participant à chaque moment des discussions.

■ *Comment cette participation des parlements peut-elle être viable ? Et quelle aide la COPA peut-elle fournir en ce sens ?*

La viabilité doit venir des parlementaires eux-mêmes. La COPA doit stimuler l'initiative propre des parlementaires afin qu'ils convoquent leur ministre des Relations extérieures et les négociateurs d'accords internationaux à des audiences publiques dans leur parlement, un peu comme cela a eu lieu à l'Assemblée nationale du Québec et au Congrès brésilien.

■ *Qu'est-ce que la COPA peut faire pour accroître l'influence des parlements dans les accords internationaux ?*

En premier lieu, la COPA a demandé de participer à titre d'observatrice au Troisième Sommet des Amériques qui aura lieu à Québec en avril. Nous désirons être présents lors de cette rencontre des chefs d'État et de gouvernement afin de leur présenter les recommandations qui ont été adoptées à l'Assemblée générale de Puerto Rico. Cela s'est déjà produit dans le cadre d'autres rencontres de chefs d'État, par exemple lors de la réunion du Mercosur qui a eu lieu à Florianopolis récemment. À cette occasion, la Commission parlementaire conjointe du Mercosur a pu dialoguer avec les présidents des républiques présents. Nous aimerions que cela soit également possible lors du Sommet des Amériques.

■ *La ZLEA est l'une des grandes préoccupations de la COPA. Comment, en tant que président, voyez-vous l'avancement des négociations pour la création de cette zone de libre-échange ?*

Les négociations pour l'implantation de la ZLEA continuent d'être menées de façon plutôt secrète. Il n'est pas possible de savoir quelle dynamique et quelle tendance suivent ces négociations si ce n'est par le biais des bribes d'information qui ont été publiées dans les médias de chaque pays.

Ce que nous souhaitons, c'est que ces débats soient menés dans la transparence, qu'ils soient publics, que la société civile puisse y participer à travers divers organismes et que les parlements puissent suivre activement chaque étape du processus. La Zone de libre-échange des Amériques, si elle est imposée par les pays riches et industrialisés, ne sera rien de moins qu'un processus de domination. Pour que puisse exister l'intégration, les intérêts des pays en voie de développement devront être pris en considération. Ces derniers ne peuvent être considérés comme de simples marchés de consommation. La ZLEA n'a de sens que dans la mesure où la portée de ce projet d'intégration ne se limite pas seulement au domaine économique.

■ **L'implantation de la ZLEA pourrait-elle mettre un terme aux accords commerciaux régionaux ?**

La position des participants de l'Assemblée générale de Puerto Rico est que la ZLEA doit respecter tous les accords d'intégration régionale existants. Ce sont ces accords qui formeront la base de la Zone de libre-échange de l'ensemble des Amériques.

■ **Il existe aujourd'hui plusieurs parlements régionaux dans les Amériques qui représentent la population et les parlements des pays membres. De quelle façon ces derniers s'intègrent-ils à la COPA ? ►**

■ **GERALDO MAGELA**



ASSUME LA PRÉSIDENTIE DE LA

COPA

Lors de la dernière Assemblée générale, les députés et sénateurs présents ont élu le député fédéral brésilien Geraldo Magela à la présidence de la Conférence parlementaire des Amériques. La cérémonie de passation des pouvoirs a eu lieu à la Chambre des députés du Brésil, le 10 octobre 2000. Plus de 500 personnes assistaient à la cérémonie, dont plusieurs personnalités politiques brésiliennes et représentants de parlements des Amériques.

Dans son discours, le Président Magela a exprimé ses préoccupations à l'égard de la dynamique actuelle des négociations de la ZLEA, qui excluent des segments importants de la société, dont les parlements. Selon lui, il est impensable que cette zone de libre-échange soit créée sans d'abord faire l'objet d'un débat approfondi, ample, transparent et démocratique.

«Il est inutile de parler d'intégration économique sans adopter des formes d'investissement social qui permettraient d'éradiquer la pauvreté. Il est primordial d'éliminer la faim, de trouver des solutions aux problèmes de logement, d'augmenter le nombre de lits dans les hôpitaux et d'affronter avec énergie le manque de travail qui atteint une grande partie de nos populations» a-t-il souligné.

Le Président Magela a réitéré la position de la Conférence qui veut que les parlements soient responsables des questions internes autant que des questions externes de leur pays, puisque celles-ci ont le même impact sur la vie de leurs électeurs. Il a donc insisté sur la nécessité pour les parlementaires de s'intéresser aux discussions entourant les traités et les accords internationaux.

«Nous savons que l'élaboration d'une intégration américaine sans domination, comptant moins de différences sociales et une démocratie pleine et vigoureuse est un rêve. Et si le défi de rêver impose la tâche de construire ce rêve, soyez certains que je ferai ma part. Et j'espère que nous serons ensemble» a-t-il conclu.

CONGRÈS NATIONAL DU BRÉSIL



Cérémonie de passation des pouvoirs au nouveau président de la COPA au Congrès national du Brésil, le 10 octobre 2000. De gauche à droite : Luis Inácio Lula da Silva, Geraldo Magela, Arthur Virgílio, Michel Temer, Jean-Pierre Charbonneau, Marisol Clachar Rivas, Orlando Pessuti.

Il est important de souligner que les parlements régionaux - tels que le Parlato, le Parlement amazonien ou centraméricain - font partie de la COPA en tant que membres du Comité exécutif. Notre objectif est d'inclure tous les niveaux de législation, des États fédérés jusqu'aux parlements régionaux. Cela est primordial car la COPA représente l'embryon de ce qui pourrait devenir, dans le futur, un parlement panaméricain.

Comment les parlementaires peuvent-ils participer à la COPA si les liens s'établissent entre les parlements ?

Il est important de rappeler que même si les liens s'établissent d'abord entre les parlements, ce sont les parlementaires eux-mêmes qui sont à la base de l'existence des parlements et de la COPA. La participation directe de députés et de sénateurs se fait lors des Assemblées générales, qui se déroulent une fois par année. Elle se fera aussi à travers des réseaux parlementaires de la COPA qui permettront des échanges et la création de liens entre parlementaires dans leurs champs d'intérêt respectifs, tout en contribuant à la croissance de la COPA. Nous tiendrons des réunions et des séminaires pour chacun de ces champs d'intérêt dans diverses régions. En participant à ces réseaux, les parlementaires participeront du même coup directement à la COPA.

Comment se fait le suivi des délibérations de l'Assemblée générale ?

Toutes les délibérations des Assemblées générales ont pour finalité d'être présentées par les parlementaires à leur assemblée respective et à leur gouvernement. Nos discussions sur le narcotrafic, l'éducation, le combat à la pauvreté et d'autres questions stimuleront les débats au sein des parlements par le truchement des présidents d'assemblée et des membres du Comité exécutif de la COPA présents à ces mêmes discussions.

Lors de la II^e Assemblée générale, les groupes de travail ont mis l'accent, dans leurs recommandations, sur la nécessité d'une plus grande justice sociale. Est-ce que cela faisait consensus ?

La nécessité de diminuer les inégalités sociales à l'intérieur et entre les pays des Amériques fait consensus dans toutes les assemblées parlementaires. Cela parce que même les parlementaires qui représentent les pays riches et industrialisés savent que le maintien de leurs conditions de vie ne sera possible que s'il y a un développement durable, ainsi qu'une meilleure distribution des salaires et de la richesse dans les Amériques. Cela est sans aucun doute l'une des plus grandes préoccupations de la COPA.

La COPA suit-elle une forme d'orientation idéologique ?

Non, la COPA n'a pas de position idéologique. Il s'agit d'une institution pluraliste, à laquelle tous les partis et courants

idéologiques peuvent participer. Nous avons comme principe de faire en sorte que tous les segments qui composent les parlements de la région soient représentés au sein des assemblées et des réseaux: les parlementaires de la majorité comme ceux de l'opposition, les partis ayant une orientation idéologique déterminée comme ceux qui n'en ont pas. Nous souhaitons prendre les décisions par voie consensuelle pour qu'elles reflètent l'approfondissement et la maturation du débat.

Est-il possible de concilier des opinions si différentes au sein d'une même organisation ?

La COPA a l'ambition de représenter les parlements. Aujourd'hui, avec le système présidentiel qui prédomine dans les Amériques, le congrès a un rôle quasi secondaire et la COPA a l'intention de renforcer les parlements tant dans leurs relations avec les gouvernements qu'avec la société civile. C'est exactement dans cette perspective que la COPA a l'intention de représenter les intérêts des parlements de chaque pays et de concilier les intérêts des pays les plus différents, tout en reconnaissant leur diversité.

Quelles sont les prochaines activités de la COPA ?

Trois événements sont prévus : la réunion du Comité exécutif en avril, simultanément au Sommet des Amériques; une autre réunion du Comité exécutif en juillet et l'Assemblée générale, prévue pour octobre ou novembre à Rio de Janeiro. Dans un prochain numéro de la revue, nous émettrons une invitation conviant les parlementaires à participer à l'Assemblée générale. Par ailleurs, nous participerons à toutes les activités d'intérêt pour les parlementaires, qu'elles soient promues par des gouvernements ou des organisations non gouvernementales. La COPA a d'ailleurs comme objectif d'être un interlocuteur tant du gouvernement que de la société civile, à travers des organisations de celle-ci.

Quelle est la relation de la COPA avec les gouvernements et l'Organisation des États américains (OEA), qui représente l'ensemble des pouvoirs exécutifs ?

Cette relation est de très haut niveau. Nous présentons nos recommandations aux gouvernements et à l'OEA. Nous maintenons des canaux de dialogue et de débat avec eux tout en respectant les différences entre chacun des pouvoirs. Nous savons que l'OEA est une organisation des pouvoirs exécutifs, des gouvernements, et la relation que nous désirons entretenir en est une de coopération et de collaboration, mais surtout d'autonomie. Il en va de même pour notre relation avec les gouvernements. La COPA représente ceux qui les appuient autant que ceux qui leur font opposition au sein des parlements. Le maintien d'une autonomie dans notre relation avec eux est donc très important puisque ce qui fait la force de la COPA, c'est l'atteinte de l'unité dans la diversité.

■ LE PRÉSIDENT DE LA COPA RENCONTRE LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OEA

Le Président Magela a rencontré le secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), César Gaviria, lors d'une mission à Washington en septembre dernier. M. Magela a remis à M. Gaviria les documents adoptés lors de l'Assemblée générale de la COPA à Puerto Rico, en juillet 2000. Le Secrétaire général a affirmé que l'OEA entendait établir un dialogue ouvert et permanent avec toutes les organisations parlementaires des Amériques, et avec la COPA en particulier.

■ LA DÉCLARATION DE PUERTO RICO REMISE AU PRÉSIDENT DU BRÉSIL

Le 28 septembre dernier, Geraldo Magela rencontrait Fernando Henrique Cardoso, président du Brésil, pour lui présenter le résultat des travaux de l'Assemblée générale de Puerto Rico. Leurs discussions ont entre autres porté sur la création de la ZLEA. M. Magela a demandé à ce que le Congrès national du Brésil soit informé du déroulement des négociations. Le Président Cardoso a affirmé qu'il appuierait le travail de la COPA et qu'il mettrait tout en œuvre afin que la prochaine Assemblée générale ait lieu au Brésil.

■ RÉUNION DES MINISTRES DE LA DÉFENSE DES AMÉRIQUES

À titre de président de la Conférence parlementaire des Amériques, Geraldo Magela a également participé, en tant qu'observateur, à la IV^e Réunion des ministres de la Défense des Amériques, à Manaus, au Brésil, du 16 au 19 octobre dernier. Les ministres de 27 pays ont discuté des plans de coopération en matière de défense entre les pays des Amériques. Ils ont par ailleurs reconnu qu'il existe de nouvelles menaces pour la sécurité du continent, notamment le crime organisé, le narcotrafic, la corruption, le blanchiment d'argent, le trafic d'armes et la contrebande. Rappelons que la COPA a émis des recommandations sur le narcotrafic et la corruption lors de sa dernière Assemblée générale.

■ POUR CEUX QUI S'INTÉRESSENT À LA CRÉATION DE LA ZLEA

Le Président Magela a été l'un des conférenciers invités lors de l'ouverture du Forum sur la Zone de libre-échange des Amériques, qui a eu lieu à São Paulo, au Brésil, du 27 au 29 novembre 2000. Il s'est exprimé à titre de président de la COPA sur le thème «Pour ceux qui s'intéressent à la création de la ZLEA» et a présenté la position des membres de la COPA sur le sujet.

■ LE FORUM PARLEMENTAIRE MONDIAL

Le Président Magela a été invité à prononcer une allocution lors de la séance inaugurale du Forum parlementaire mondial, qui a eu lieu à Porto Alegre, au Brésil, les 27 et 28 janvier dernier, parallèlement au Forum social mondial. M. Magela s'est exprimé devant plus de 400 parlementaires de divers pays sur l'importance de renforcer les parlements et d'obtenir une plus grande participation des pouvoirs législatifs aux négociations des accords internationaux. Les parlementaires présents ont approuvé la création d'un réseau international de parlementaires.



J.F. BÉGIN

La ville de Québec

Le Sommet de QUÉBEC :

un point tournant dans l'histoire de l'hémisphère

Richard Feinberg et Robin Rosenberg

Richard Feinberg et Robin Rosenberg sont codirecteurs du Leadership Council for Inter-American Summitry, regroupement indépendant et non partisan composé de citoyens issus de toutes les régions des Amériques. Cet article est extrait du troisième Policy Report du Leadership Council à paraître sous peu. Richard Feinberg, ancien conseiller du président Clinton en matière de sécurité nationale pour les affaires interaméricaines de 1993 à 1996 et principal architecte du Sommet des Amériques de Miami, est professeur en relations internationales à l'Université de Californie à San Diego. Quant à Robin Rosenberg, il est directeur adjoint du Dante B. Fascell North-South Center à l'Université de Miami.

Le Troisième Sommet des Amériques offre aux peuples de l'hémisphère occidentale une occasion historique de faire leur entrée dans le XXI^e siècle avec un programme aussi visionnaire que détaillé qui leur permettra de relever ensemble les défis posés par la mondialisation. Le temps est venu et les enjeux sont importants, pour un hémisphère en équilibre précaire entre le progrès soutenu et une nouvelle crise.

Les chefs d'État de la région semblent enthousiastes quant au Sommet de Québec qui se déroulera du 20 au 22 avril 2001. George Bush, le président des États-Unis nouvellement investi de ses fonctions, a exprimé un intérêt particulier pour l'hémisphère occidental. Quant au président Vicente Fox Quesada, il est en train d'acheminer le Mexique vers une participation plus active et plus constructive aux projets multilatéraux. Le premier ministre Jean Chrétien a, quant à lui, réorienté la diplomatie et le commerce du Canada vers son propre hémisphère. Le président Fernando Henrique Cardoso - également présent, comme Chrétien, au premier Sommet de Miami - apporte à la diplomatie brésilienne un prestige et une expérience inégalés. Le président Fernando De La Rúa maintient la perspective mondialiste de l'Argentine, et les récents événements politiques ont ramené le Pérou à une position plus favorable à la coopération. Plusieurs autres chefs d'État - dont 15 pour qui Québec marquera leur premier Sommet hémisphérique - attendent encore davantage de ce Troisième Sommet des Amériques.

Lors des deux premiers Sommets des Amériques, à Miami en 1994 et à Santiago en 1998, les chefs d'État ont projeté sur l'hémisphère une vision collective exaltante: une région pourvue d'institutions démocratiques fortes, intégrée par l'ouverture des marchés, et partageant de manière plus équitable une prospérité croissante. Cette vision stratégique

intégrée incluait des plans d'action volumineux et détaillés exigeant une coopération et un dialogue multilatéraux soutenus. Parmi les grandes régions du monde, seule l'Europe de l'Ouest a concrétisé ce type de projet stratégique global d'action concertée. Nulle part ailleurs au monde les pays développés et en voie de développement n'ont aussi bien réussi à surmonter la vieille division Nord-Sud et à conjuguer leurs forces pour lancer une entreprise d'une si haute inspiration.

LE CHEMIN PARCOURU DEPUIS MIAMI

Depuis Miami, les conférences au sommet ont connu un mélange de succès et de contrariétés, mais la tendance générale semble tendre vers une institutionnalisation progressive des rencontres périodiques des chefs d'État de l'hémisphère occidental et de la myriade de réunions ministérielles et de groupes de travail qui les accompagnent. Les Sommets des Amériques ont pris leur juste place dans la structure de gouvernance mondiale, parallèlement aux réunions annuelles du Groupe des 7/8, du forum de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), et des séances d'ouverture de l'Assemblée générale des Nations unies. La diplomatie de l'hémisphère occidental a atteint sa pleine maturité.

En même temps, l'optimisme général qui régnait à Miami a cédé la place à un réalisme plus sobre. La région a appris que c'est une chose de s'entendre sur des visions et des principes généraux, mais que c'en est une autre que de trouver les moyens de concrétiser ces rêves. De bien des manières, la gestion des affaires de l'hémisphère en est à ses balbutiements et elle n'est pas pourvue des instruments propres à traduire de nobles objectifs en réalisations tangibles. À l'échelon national, il arrive souvent que les institutions locales n'aient pas les capacités nécessaires pour respecter les engagements du Sommet.

Il est clair que tous ne partagent pas l'esprit des conférences au sommet. D'aucuns craignent qu'une action collective menace la souveraineté nationale, que les pays les plus puissants imposent leur volonté au détriment des intérêts des plus faibles, tout comme certaines des grandes puissances hésitent à soumettre leur marge de manœuvre à une collectivité de petits pays. Dans bien des pays, des groupes d'intérêts préfèrent la protection nationale à la concurrence ouverte. La crainte que la mondialisation ne porte atteinte à l'environnement, aux droits des travailleurs, à l'emploi et

à l'équité sociale s'accroît partout. Les conférences au sommet doivent également affronter les impulsions politiques autoritaires impatientes devant le désordre qu'impose la démocratie.

Le Sommet de Miami a célébré la consolidation de la démocratie et du progrès économique. Partout en Amérique centrale et en Amérique du Sud, près de deux décennies s'étaient écoulées sans que ne réussisse le moindre coup d'État militaire contre un dirigeant élu. La crise de la dette des années 1980 avait cédé la place aux réformes économiques et à un regain de croissance. Les relations interaméricaines étaient empreintes de bonne volonté.

Il importe néanmoins de ne pas idéaliser les jours de Miami. Au cours des préparatifs de ce Sommet, l'hémisphère s'est employé à trouver un objectif commun pour restaurer

rythme accéléré du changement de l'économie mondiale. En outre, même si les élections et la transition paisible du pouvoir demeurent la norme, la démocratie semble aujourd'hui menacée dans plusieurs pays. Dans les pays andins surtout, la fragilité et la superficialité des institutions démocratiques sont devenues plus évidentes.

Aujourd'hui, il est indéniable que plusieurs questions épineuses, sources potentielles de discordes, se posent à la diplomatie multilatérale : comment réagir aux craintes que suscitent la mondialisation et l'intégration des échanges commerciaux, comment combattre au mieux la production, le trafic et la consommation de drogues illégales, comment aider la Colombie déchirée par la violence à rétablir la paix nationale, et comment réagir au nouveau nationalisme qui se manifeste surtout dans la région andine.

Réunion extraordinaire du Comité exécutif de la COPA à Québec à l'occasion du Sommet des Amériques

Une réunion extraordinaire du Comité exécutif de la COPA aura lieu à Québec (Canada), les 18 et 19 avril 2001. Cet événement se déroulera à la veille du Troisième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des Amériques qui se tiendra à quelques pas du Parlement, du 20 au 22 avril. Cette réunion rassemblera les membres du Comité exécutif ainsi que tous les présidents des assemblées et des organisations parlementaires des Amériques ayant un siège au Comité exécutif de la COPA. Les parlementaires saisiront cette occasion pour prendre position sur les thèmes principaux qu'aborderont les chefs d'État lors de leur Sommet.

la démocratie en Haïti, les nations se sont querellées sur la meilleure manière de démocratiser Cuba, et l'amère controverse suscitée par l'ALENA a révélé clairement que la vision intégrationniste n'était pas partagée par l'ensemble de la population nord-américaine. Déjà en 1994, le Brésil et les États-Unis se disputaient le leadership et divergeaient dans leur vision de la politique commerciale. Les politiques d'importation de produits agricoles des États-Unis et de l'Union européenne ont monté certains pays des Caraïbes et de l'Amérique latine les uns contre les autres.

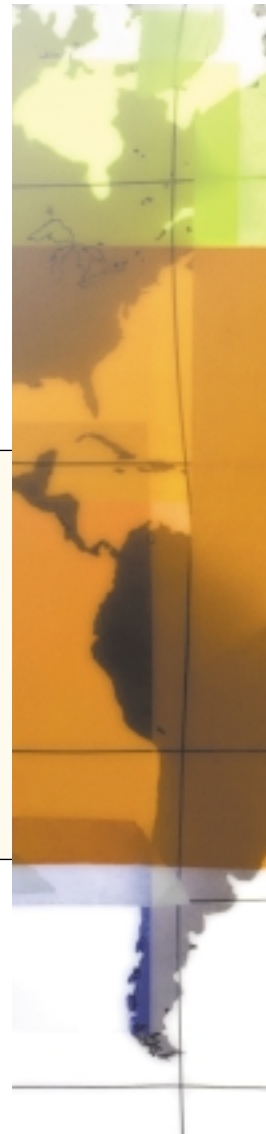
Et pourtant, les affaires de l'hémisphère semblent plus troublées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient en 1994. Depuis Miami, de nombreux pays n'ont pas réussi à trouver une assise économique solide, et demeurent à la merci de cycles d'expansion et de ralentissement particulièrement destructeurs. Trop de familles de travailleurs ont souffert pendant les récessions, sans obtenir leur juste part pendant les périodes de reprise. Un grand nombre de démocraties n'ont pas encore réussi à surmonter la corruption endémique et à redresser les inégalités flagrantes, et la criminalité répandue menace la sécurité des personnes dans bien des villes. Ces causes de mécontentement ont incité un grand nombre de gens à remettre en question les avantages de la mondialisation et la capacité des pays d'Amérique latine à s'adapter au

QUÉBEC, LE POINT TOURNANT

C'est dans ce contexte difficile que les chefs d'État vont se réunir à Québec. L'occasion est belle, mais les risques sont grands. S'il tente de réévaluer sobrement les capacités de l'hémisphère, un Sommet fructueux pourrait confirmer une vision stratégique commune et dresser un plan d'avenir réaliste qui éclairerait le comportement de l'hémisphère au cours de la prochaine décennie.

Mais un Sommet raté - qui éviterait les corrections de parcours, qui ne parviendrait pas à trouver un véritable terrain d'entente sur des questions cruciales, et qui se perdrait dans des questions contentieuses - risquerait de replonger l'hémisphère dans une période de fragmentation, d'acrimonie et d'occasions manquées.

Québec pourrait réaffirmer la volonté collective de consolider et d'ancrer plus solidement la démocratie, et imprimer un élan nouveau dans le sens du libre-échange et de la création d'emplois par l'ouverture des marchés. Mais l'échec du Sommet de Québec risquerait d'enhardir les ennemis de la liberté, de l'intégration économique et de la coopération hémisphérique. Le Sommet de Québec de 2001 pourrait s'avérer un moment décisif dans les relations interaméricaines.



CONSULTATIONS publiques

dans les parlements

La création de la Zone de libre-échange des Amériques

Le Congrès brésilien et l'Assemblée nationale du Québec ont tenu des consultations sur la création de la Zone de libre-échange des Amériques afin d'avoir l'heure juste sur les préoccupations des populations et les implications de ce projet. Ces deux assemblées parlementaires donnaient suite à une recommandation de la Déclaration finale de la II^e Assemblée générale de la COPA à Puerto Rico, en juillet 2000.

Dans cette Déclaration finale, les parlementaires appuient la création de la Zone de libre-échange des Amériques, mais non sans conditions. Pour eux, ce processus doit être axé sur le développement humain et être renforcé par la participation des parlementaires de toutes les juridictions du continent et par la transparence des débats. C'est donc dans cette optique que la Déclaration demande à chaque assemblée parlementaire du continent de tenir des consultations publiques sur les impacts de la création de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) afin de connaître les préoccupations des gens.

Au Brésil, le président de la COPA, le député fédéral Geraldo Magela, a invité l'ambassadeur José Alfredo Graça Lima à la Chambre des députés afin de discuter des négociations devant mener à la création de la ZLEA. Graça Lima, qui est président de la Senalca - la Section nationale de coordination des questions relatives à la Zone de libre-échange des Amériques - a d'abord fait une présentation de l'historique de la ZLEA et de l'état d'avancement des négociations. Ensuite questionné par les parlementaires au sujet de pressions que les États-Unis auraient exercées pour que la date de création de cette zone de libre-échange soit devancée, Graça Lima a affirmé ignorer quelque tentative que ce soit en ce sens.

Pendant toute la durée de l'audience, le Président de la Senalca a tenté de démontrer que la société civile participait

au processus et que tout était mené de façon transparente. Selon lui, les négociations ont considérablement avancé depuis leur début en 1998, avec la création des neuf groupes de négociation. Les gouvernements espèrent conclure les négociations et créer la ZLEA en 2005. À la suite de cette discussion, il apparaît clair qu'il est dans l'intérêt de tous - les gouvernements, les parlements et la société civile - que les débats sur la création de la ZLEA puissent être publics et transparents puisque les conséquences de sa mise en œuvre atteindront tout le monde.

À l'Assemblée nationale du Québec, la Commission des institutions a tenu six journées d'audiences publiques au cours desquelles elle a entendu 36 groupes et considéré 41 mémoires. Dans son rapport, la Commission constate que les Québécois et Québécoises sont dans l'ensemble favorables au projet de Zone de libre-échange des Amériques, mais qu'ils expriment nombre de réserves et de craintes notamment en ce qui a trait au partage de la richesse et à la protection des droits de la personne et des travailleurs. En outre, les témoignages entendus dénoncent quasi unanimement le manque de transparence du processus de négociation.

Les députés membres de la Commission ont de plus invité l'Assemblée nationale à se prononcer sur le sujet et demandent que l'accord soit soumis aux assemblées parlementaires fédérale et provinciales avant sa ratification par le gouvernement canadien.

La COPA propose que tous les parlementaires des Amériques convient leurs autorités gouvernementales à expliquer la direction et l'état d'avancement des négociations. Ainsi, nous travaillerons ensemble pour la transparence des discussions.

10



CONGRÈS NATIONAL DU BRÉSIL

Le Congrès national du Brésil



DANIEL LESSARD

Consultation publique à l'Assemblée nationale du Québec

L'Assemblée générale de **PUERTO RICO** propose des avenues aux chefs d'État

La II^e Assemblée générale de la COPA a eu lieu à Puerto Rico du 19 au 23 juillet 2000 et a réuni près de 200 parlementaires de 20 pays des Amériques. Au terme des débats, les participants ont adopté la Déclaration parlementaire de Puerto Rico, avec des recommandations s'adressant autant aux parlements qu'aux chefs d'État, les exhortant de combattre les maux qui affligent le continent.

L'Assemblée générale avait comme thème central *Construire une communauté des Amériques équitable et prospère*. L'un de ses moments forts fut le débat sur les façons d'éradiquer la pauvreté dans nos pays. Une autre grande préoccupation des participants a été la création de la ZLEA et ses impacts sur la vie législative, politique, sociale, économique et culturelle des populations. Dans la Déclaration de Puerto Rico, les participants ont recommandé que la création d'une zone de libre-échange hémisphérique respecte les accords et processus d'intégration

régionale existants, et qu'elle ait pour objectif principal le bien-être des populations.

Les délégués ont convenu de transmettre la Déclaration parlementaire et les recommandations de l'Assemblée générale aux chefs d'État et de gouvernement, sollicitant que ces derniers les considèrent, notamment lors du Troisième Sommet des Amériques.

Voici un résumé des conclusions des différents groupes de travail:

ÉRADIQUER LA PAUVRETÉ

La recommandation sur la pauvreté demande aux parlements et aux chefs d'État de discuter de la dette extérieure, afin que les conditions du service de la dette permettent aux pays visés d'investir dans la lutte à la pauvreté. Ainsi, il serait possible de satisfaire les besoins élémentaires de ces populations, soit l'accès à l'eau potable, à une alimentation quotidienne ainsi qu'à des services de santé et d'éducation adéquats, qui sont tous des droits humains fondamentaux.

Les parlementaires se sont aussi engagés à promouvoir l'intégration sociale et l'accès à l'emploi. Pour ce faire, une participation active aux processus d'intégration continentale est fondamentale pour la mise en œuvre de politiques génératrices d'emplois stables, pour veiller à ce que les travailleurs bénéficient de conditions de travail adéquates, d'une rémunération équitable et d'une protection contre le chômage.

RECOMMANDATION SUR L'ÉDUCATION

L'éducation est le pilier du développement social et culturel, de la croissance économique et de la démocratie représentative. Conscients de ce fait, les participants se sont engagés à intervenir au sein de leur assemblée respective afin d'améliorer l'accès universel à une éducation de qualité comme moyen essentiel pour éradiquer la pauvreté et favoriser le développement humain durable. En effet, l'investissement dans les systèmes d'éducation et de formation continue aidera l'ensemble des citoyens des Amériques à réaliser leur plein potentiel et à atteindre une plus grande autonomie économique.

LA LUTTE AU NARCOTRAFIC

Selon les parlementaires, la première étape dans la recherche d'une solution à ce grave problème consiste à se doter d'une information médicale et sociale complète et contemporaine permettant d'analyser les coûts et bénéfices respectifs associés tant à l'interdiction complète de consommer de la drogue qu'à sa libéralisation en tout ou en partie. Les parlementaires se sont aussi engagés à faire le suivi du problème du narcotrafic, des conventions et traités internationaux qui seront signés ou qui ont déjà été signés et à travailler à une plus grande harmonisation des législations en ce sens.

LA LUTTE À LA CORRUPTION

La corruption mine la confiance de la population envers nos gouvernements et nos institutions et met en danger les assises des systèmes économique et démocratique. Le détournement de fonds publics est d'autant plus grave que ces fonds ne peuvent être redistribués et ainsi contribuer à la croissance sociale et économique des pays, particulièrement ceux en voie de développement.

Les participants ont convenu que l'adoption des mesures pour combattre et sanctionner toutes les manifestations de corruption, particulièrement dans les parlements, est un engagement qui doit être pris par toutes les assemblées parlementaires. L'une de ces mesures est l'adoption et l'application de règles strictes pour encadrer le financement des partis politiques et des campagnes électorales, soumises à des mécanismes de contrôle indépendants.

LA COPA :



l'organisation

HISTORIQUE

À l'occasion du Sommet des Amériques qui s'est tenu à Miami en 1994, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'hémisphère convenaient de créer une zone de libre-échange des Amériques pour 2005. Constatant l'absence d'un forum regroupant les parlementaires de tout le continent, des députés et sénateurs de divers pays se réunirent pour discuter de leurs moyens d'action face aux nouvelles réalités hémisphériques.

La première Conférence parlementaire des Amériques (COPA) a eu lieu à l'Assemblée nationale du Québec, du 18 au 22 septembre 1997, et a réuni plus de 400 parlementaires de 28 pays sous le thème « Vers les Amériques de 2005 : démocratie, développement et prospérité ». À l'issue de la Conférence, les parlementaires ont constaté la nécessité d'établir un dialogue parlementaire interaméricain sur une base permanente. La première entité de la COPA, le Comité directeur, s'est donc réuni à Puerto Rico en 1998, au Guatemala en 1999 et de nouveau à Puerto Rico en 2000 afin de concrétiser ce projet.

Depuis sa création, la COPA s'est affirmée comme une organisation dédiée à la représentation des parlements des Amériques, dotée d'un caractère pluraliste et indépendante des gouvernements ou des intérêts économiques. C'est précisément pour ces raisons que la COPA est reconnue par des gouvernements et des parlementaires de toutes les Amériques.

STRUCTURE

En devenant une entité permanente, la COPA a mis sur pied une structure lui permettant de coordonner les événements et les actions de l'organisation. À cette fin, un Comité exécutif a été élu et un Secrétariat général a été localisé à l'Assemblée nationale du Québec, au Canada. Le Secrétariat général prépare les rencontres interparlementaires et assiste le Comité exécutif dans la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée générale, qui a pour fonction d'orienter l'action de l'organisation.

Le Comité exécutif est composé d'un président et d'un premier vice-président élus par l'Assemblée générale, de six vice-présidents représentant les cinq régions des Amériques et le Réseau des femmes parlementaires, en plus des ex-présidents de la Conférence. Y sont également représentés les parlements régionaux et nationaux, les États fédérés et les organisations interparlementaires des Amériques.

12



Réunion du Comité directeur de la COPA à La Antigua, Guatemala, du 6 au 9 mai 1999.

LA COMPOSITION ACTUELLE DU COMITÉ EXÉCUTIF EST LA SUIVANTE :



PRÉSIDENT :

**M. GERALDO MAGELA
PEREIRA**

*Député, Chambre des députés
du Brésil*



VICE-PRÉSIDENT
RÉGION ANDINE :

**M. OSWALDO MOLESTINA
ZAVALA**

*Député, Congrès national
de l'Équateur*



1^{RE} VICE-PRÉSIDENTE :

**MME LAURA PAVÓN
JARAMILLO**

Députée, Congrès mexicain



VICE-PRÉSIDENTE
RÉSEAU DES FEMMES
PARLEMENTAIRES :

MME LYSE LEDUC

*Présidente du Réseau,
Députée, Assemblée nationale
du Québec*



VICE-PRÉSIDENTE
AMÉRIQUE CENTRALE :

**MME MARISOL CLACHAR
RIVAS**

*Présidente de la Commission
sur l'environnement, Assemblée
législative du Costa Rica*



PRÉSIDENT (1997-1999)

**M. JEAN-PIERRE
CHARBONNEAU**

*Président
Assemblée nationale
du Québec*



VICE-PRÉSIDENT
ANTILLES :

**M. JOSÉ GONZÁLEZ
ESPINOSA**

*Vice-président de la
Commission des relations
extérieures, Sénat de la
République dominicaine*



PRÉSIDENT (1999-2000)

M. KENNETH MC CLINTOCK

*Sénateur
Assemblée législative
de Puerto Rico*



VICE-PRÉSIDENT
CÔNE SUD :

**M. EDUARDO BAZÁN
AGRÁS**

*Député, Chambre des députés
de la province de San Juan,
Argentine*

PARLEMENTS RÉGIONAUX ET ORGANISATIONS INTERPARLEMENTAIRES

Council of State Governments (CSG)

M. Manny M. Aragon
Président

National Conference of State Legislatures (NCSL)

M. Jim Costa
Président

Parlement amazonien

M. Miguel Véliz Núñez
Président

Parlement centraméricain

M. Rodrigo Samayoa Rivas
Député

Parlement latino-américain

Mme Béatriz Elena Paredes Rangel
Présidente

União Nacional dos Legislativos Estaduais (UNALE), Brésil

M. Orlando Pessuti
Président

PARLEMENTS D'ÉTATS FÉDÉRAUX ET UNITAIRES

Chambre des députés de Bolivie

M. Hugo Carvajal Donoso
Député

Chambre des députés du Brésil

M. Damião Feliciano
Député

Assemblée législative d'El Salvador

M. Ciro Cruz Zepeda Peña
Président

Congrès national du Honduras

M. Ramón Villeda-Bermúdez
Deuxième vice-président et président de la Commission
des relations extérieures

Chambre des députés de Jamaïque

M. Michael Peart
Vice-président

Assemblée nationale de la République du Nicaragua

Mme Angeles Castellón Casco
Députée

Assemblée législative du Panama

Mme Olgalina de Quijada
Députée

Congrès national du Paraguay

M. Esteban Martín Samaniego Alemán
Sénateur

Congrès du Pérou

M. Juan Carlos Lam Alvarez
Membre

Assemblée nationale de Saint Kitts et Nevis

M. Timothy Harris
Ministre de l'Éducation, du Travail et de la Sécurité sociale

Chambre des représentants de l'Uruguay

M. Julio Luis Sanguinetti
Président de la Commission des affaires internationales

ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES DES ÉTATS FÉDÉRÉS

Argentine

Représentées par M. Eduardo Bazán Agras
Vice-président - Cône Sud

Brésil

Représentées par l'UNALE

États-Unis

Représentées par le CSG et le NCSL

Mexique

Congrès de Sinaloa

M. Jesús Enrique Hernández Chávez
Président de la Grande Commission

RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES

Congrès national du Honduras

Mme Soad Salomón de Facussé
Présidente de la Commission de la femme
Membre du Comité exécutif du Réseau



Une nouvelle coopération législative : les réseaux parlementaires

Conformément au plan d'action du Président Magela adopté par le Comité exécutif à Brasilia, des réseaux parlementaires seront créés. L'objectif de ces réseaux est de permettre aux parlementaires de différentes juridictions d'échanger sur les thèmes d'intérêt de la COPA et ainsi, d'améliorer leurs connaissances et leur travail dans les domaines ciblés.

Sept réseaux seront implantés, portant sur les thèmes de discussion suivants :

- l'environnement et le développement durable
- la Zone de libre-échange des Amériques
- le renforcement de la démocratie
- la prévention du crime
- les droits de la personne
- l'éducation
- la santé et la protection sociale

Chaque réseau regroupera des parlementaires et des organismes spécialisés intéressés par les sujets traités et sera dirigé par un coordonnateur parlementaire, préférablement un spécialiste de la question. Une banque de données sera mise sur pied pour chaque réseau et sera accessible non seulement à ses membres mais à tous les législateurs et au grand public.

Les échanges d'information entre les membres des réseaux se feront par courrier électronique, par des publications spécifiques et par des séminaires et réunions réalisés par la COPA. Les réseaux devraient tenir une première rencontre lors d'une prochaine réunion du Comité exécutif. Les membres des réseaux se réuniront aussi lors de la Troisième Assemblée générale de la COPA.

Les parlementaires peuvent s'inscrire à l'un de ces réseaux par courrier électronique, à l'adresse copa@assnat.qc.ca ou encore par courrier à l'adresse du Secrétariat général.

Le réseau DES FEMMES PARLEMENTAIRES des Amériques

... est un forum auquel peuvent participer toutes les femmes membres des assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, des parlements régionaux et des organisations interparlementaires des Amériques.

Le Réseau permet aux femmes de débattre des enjeux qui les préoccupent et de faire entendre leur voix.

Par le dialogue et la concertation, le Réseau fait la promotion de l'équité entre les hommes et les femmes, de la paix et du développement humain.

Pour plus d'information sur les activités du Réseau, visitez le site Internet de la COPA à www.copa.qc.ca ou contactez le Secrétariat général de la COPA.



CONFERENCIA PARLAMENTARIA DE LAS AMÉRICAS PARLIAMENTARY CONFERENCE OF THE AMERICAS
CONFERÊNCIA PARLAMENTAR DAS AMÉRICAS CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

**SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA
CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES**

**835, boul. René-Lévesque Est
Bureau RC.16
Québec (Québec) G1A 1A3
CANADA**

**Tél. : 1-418-644-2888
Fax: 1-418-643-1865**

**copa@assnat.qc.ca
www.copa.qc.ca**